

CORRIGÉ

PARTIE 1 – QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

1 – Rappelez 2 des principes comptables qui sont à la base de la comptabilité.

Principe de l'entité

Il consiste à distinguer le patrimoine de l'entreprise de celui de ses propriétaires.

Principe de séparation des exercices

Les flux de l'entreprise sont découpés en période appelées « exercices ».

Les produits et les charges doivent être rattachés à un exercice, même s'il existe un décalage entre la consommation et la facturation.

Principe de prudence

Le principe de prudence conduit :

- à ne pas comptabiliser un produit ou une plus-value qui ne sont pas encore réalisés définitivement

- à comptabiliser une charge ou une moins-value dès que leur réalisation est probable

Principe de non-compensation

Les éléments d'actif et de passif doivent être évalués séparément.

Principe du coût historique

Les éléments du bilan sont en principe évalués à leur valeur à la date d'entrée dans le patrimoine et en euros courants.

Principe de continuité de l'activité

La valeur actuelle des actifs est déterminée en présupposant que l'entreprise poursuivra indéfiniment son activité.

2 – Les règles de la comptabilité sont essentiellement inscrites dans :

- Le code pénal et le code civil
- Le code de la comptabilité financière (CCF) et le code de commerce
- dans aucun code
- dans le PCG (Plan comptable général) et le code de commerce

3 – La comptabilité financière a notamment pour finalité de présenter le patrimoine d'une entreprise :

- c'est-à-dire tous ses biens (exclusivement)
- c'est-à-dire présenter les performances de cette entreprise
- c'est-à-dire présenter l'ensemble des charges et des produits
- c'est-à-dire présenter le bilan de cette entreprise
- c'est-à-dire présenter l'ensemble des biens et des dettes de cette entreprise

4 – Cette présentation du patrimoine doit être conforme aux règles en vigueur :

- c'est le principe de l'image fidèle
- c'est le principe de sincérité
- c'est le principe de loyauté
- c'est le principe de régularité

5 – La comptabilité financière :

- s'adresse uniquement aux dirigeants de l'entreprise
- a pour objectif d'informer les tiers
- sert de base pour le calcul de certains impôts
- permet de fournir un moyen de preuve entre les commerçants lors d'un litige

6 – Mécanisme de la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : un fabricant achète à son fournisseur des marchandises pour 1000€ HT (soit TVA à 20% : 200€). Il les revend à un consommateur pour 2000€ HT (soit TVA à 20% : 400€).

A –

- Le montant de la TVA collectée est de 200€
- Le montant de la TVA collectée est d'un autre montant
- Le montant de la TVA déductible est de 400€
- Le montant de la TVA déductible est de 200€

B –

- Le fabricant doit à l'Etat une TVA de 200€
- Le fabricant à un crédit de TVA de 200€
- Le fabricant à une charge de 200€
- Le fabricant à un produit de 400€
- La valeur ajoutée par le fabricant est de 2000€
- Seul le consommateur final supporte le coût de la TVA

7 – Les documents de synthèse ou états financiers sont-ils obligatoires en comptabilité financière ?

- jamais
- seulement si l'entreprise réalise un bénéfice
- oui. Tous les 12 mois.
- ça dépend !!!

8 – Une charge :

- correspond à une sortie immédiate de trésorerie
- ne correspond pas toujours à une sortie de trésorerie
- est un engagement de recettes
- est un engagement de dépenses

9 – Un produit :

- correspond à une entrée immédiate de trésorerie
- ne correspond pas toujours à une entrée de trésorerie
- est un engagement de recettes
- est un engagement de dépenses

10 – L'actif représente :

- les ressources de l'entreprise
- les charges de l'entreprise
- les biens et droits dont l'entreprise est propriétaire
- les actifs circulants et immobilisés de l'entreprise

11 – Le passif représente :

- les emplois de l'entreprise
- les produits de l'entreprise
- les biens et droits dont l'entreprise est propriétaire
- les dettes et capitaux propres de l'entreprise

12 – L'ESCOM est une entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication de pain. L'un de ses vieux fours tombe en panne. Elle en rachète un ayant les mêmes caractéristiques (valeur 45 000€).

A –

- cette opération à une incidence sur le résultat comptable (il diminue de 45 000€)
- cette opération à une incidence sur le passif du bilan
- cette opération à une incidence sur le patrimoine de la société
- cette opération à une incidence sur la trésorerie

B –

- c'est une charge
- c'est un investissement immatériel
- c'est un investissement matériel de remplacement
- c'est un investissement matériel de productivité

13 – L'ESCOM (entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication de pain), réalise une série d'opérations en N : (pour chaque opération, les montants de TVA seront ignorés par souci de simplicité).

a – achat de farine – 1250 €. Paiement immédiat par chèque bancaire.

- c'est un achat de marchandises
- c'est un achat de matières premières
- cet achat est une charge qui vient diminuer le résultat
- le paiement par chèque vient augmenter la trésorerie (argent disponible en banque et caisse)

b – vente à crédit (paiement sous 30 jours) de pain pour la journée du 15/12/N – 5000€ à diverses boulangeries de la région de Compiègne.

- c'est une vente de marchandises
- l'entreprise ESCOM a une dette envers ses clients
- l'entreprise ESCOM a une créance envers ses clients
- cette vente est un produit qui vient augmenter le résultat de l'entreprise de 5000€

PARTIE 2 – APPLICATIONS

Opérations courantes

TRAVAIL 1

1-1 Quelle est la nature de la réduction figurant sur la facture n°1263 ? Quel est l'intérêt pour les établissements « Parais » d'accorder cette réduction ?

La remise est une réduction commerciale pratiquée sur le prix de vente pour tenir compte soit du volume important de la vente soit de la qualité du client si celui-ci achète régulièrement des biens et/ou des services auprès de l'entreprise.

L'intérêt de cette remise est de fidéliser le client.

1-2 Enregistrer la facture n°1263 au journal de l'entreprise MicroCom.

Date de l'opération	Números comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
11/12 Accepter 601	607100	Achats de cartes mères	173,24	
	607200	Achats de disques durs	583,32	
	607300	Achats d'écrans	307,85	
	445660	TVA sur ABS	208,62	
	401PAR 409100	Fournisseur PARAIS Frs avance et acompte versés.		1151,74 100,00

1-3 Enregistrer la facture VE963 et le règlement de la facture VE963 au journal de l'entreprise MicroCom.

Date de l'opération	Números comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
15/12	411GAL	Client GALAIS	513,08	
	707300	Ventes d'écrans		387,57
	707400	Ventes de souris		40,00
	445710	TVA collectée		85,51
17/12	512000	Banque	513,08	
	411GAL	Client GALAIS		513,08

TRAVAIL 2

2-1 La facture n°212 fait apparaître un escompte accordé au client Hervé. Quelle est la nature de cette réduction et dans quel cas ce type de réduction est accordé ?

Un escompte est une réduction financière accordé lorsque le client paie au comptant ou par anticipation.

2-2 Après avoir compléter la facture AV n°219, comptabilisez au journal les opérations du mois d'octobre.

COENCA			
AV n° 219			
20-oct	Avoir	Gavillon	
Retour Gouttière			
250 m à 5€		1250,00	
Escompte 2%		25,00	
Net financier		1225,00	
TVA 20%		245,00	
Net à déduire		1470,00	

Date de l'opération	Números comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
512			3598,56	
665			61,20	
	707			3060,00
	4457			599,76

Date de l'opération	Números comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
709		05-10		350,00
4457			70,00	
	411	10-10		420,00
607			50000,00	
4456			9800,00	
	765			1000,00
	401	12-10		58800,00
512			1584,00	
	707			1320,00
	4457			264,00
		19-10		
411		3500 x 0.666	2331,00	
	707	20-10		2331,00
765			25,00	
401			1470,00	
	607			1250,00
	4456			245,00
401			57330,00	
	512	28-10		57330,00
512			1652,40	
	707			1377,00
	4457			275,40
		29-10		
512			2422,00	
	411	3500 x 0.692		2331,00
	766			91,00

2-3 Sachant que le solde au 01/10 du compte Banque est débiteur de 2520 € complétez l'Annexe 2.

ANNEXE 1 : Compte « BANQUE » à colonnes mariées

Date	Libellés	Somme Débit	Somme Crédit	Solde Débiteur	Solde Créditeur
01/10	Solde Initial			2520,00	
01/10		3598,56		6118,56	
12/10		1584,00		7702,56	
20/10			57330,00		49627,44
28/10		1652,40			47975,04
29/10		2422,00			45553,04
	Solde Final				45553,04
	TOTAUX				

L'entreprise et la TVA

3-1 Calculer la TVA du mois de septembre.

Calcul de la TVA de septembre			
	Détail des calculs	Taux de TVA Montants	20% Arrondi
TVA collectée	50000 * 20%	10 000,00	10 000
TVA déductible sur immobilisations		3 110,00	3 110
TVA déductible sur autres biens et services	(38400 / 1,2)*20%	6 400,00	6 400
	TVA à décaisser		490
	Crédit de TVA		

3-2 Enregistrer au journal, le 30 septembre 2016, la TVA de septembre.

Date de l'opération	Compte général	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
30/09/2016	445710	TVA collectée	10 000,00	
	445620	TVA sur immo		3 110,00
	445660	TVA sur ABS		6 400,00
	445510	TVA à décaisser		490,00